

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 105 (1969)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

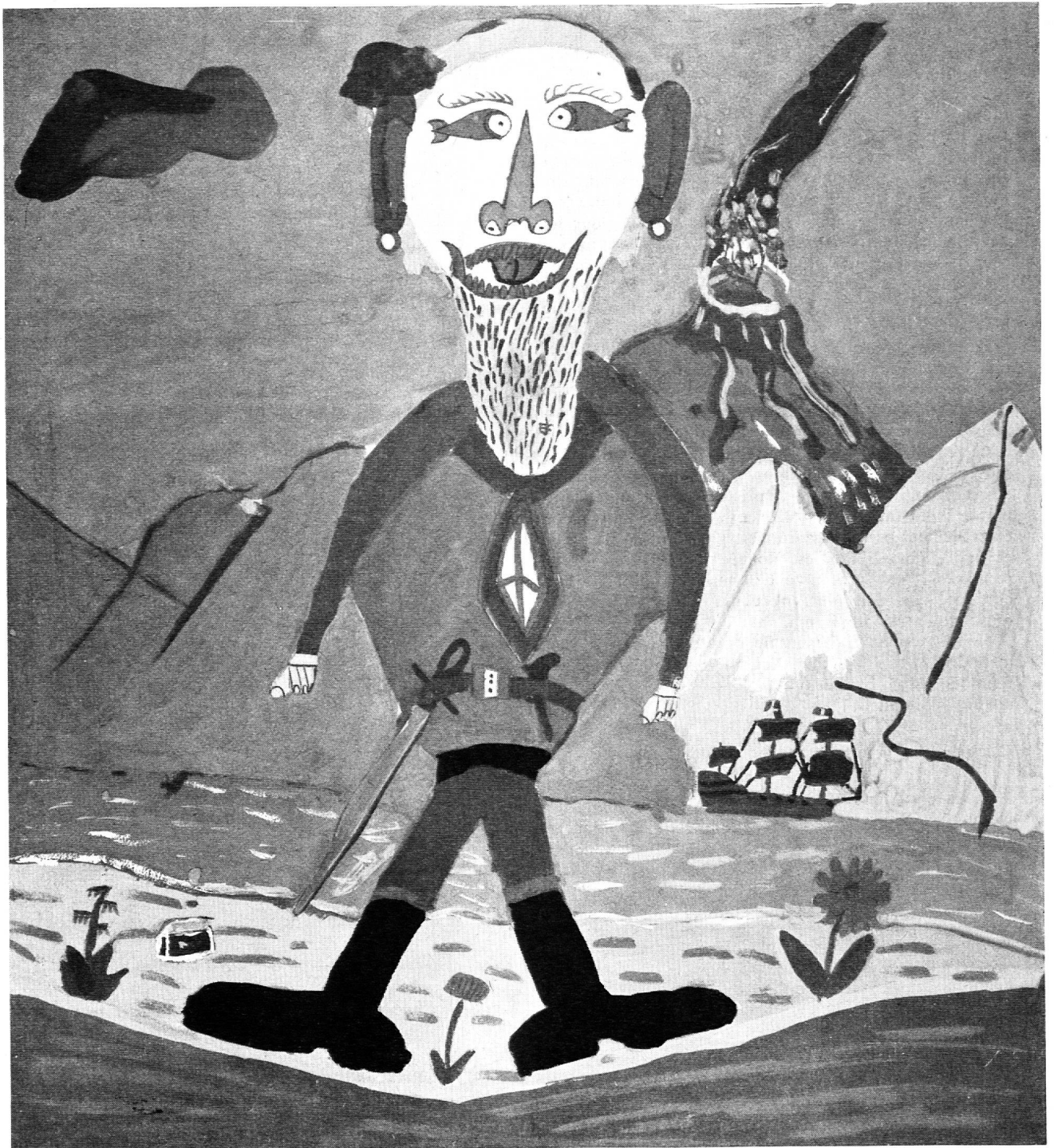
Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



Le corsaire, gouache 55 X 50 cm, garçon, classe D, Nyon

Communiqués

Collectivité SPV de la SVRSM

Hâtez-vous ! Avant le 23 février !

Nous n'hésitons pas à revenir sur la proposition faite aux assurés de la SVRSM de souscrire une assurance complémentaire pour frais de guérison, en cas d'hospitalisation en chambre privée d'une clinique ou d'un établissement hospitalier. On ne sait pas encore assez que les frais découlant de ce genre d'hospitalisation sont très, très élevés. Il n'est pas rare qu'un séjour en clinique entraîne un brelan de notes et factures s'élevant à Fr. 1500.—, Fr. 2000.— voire Fr. 2500.— pour une dizaine de jours. Nous avons même eu sous les yeux un montant total de Fr. 15 000.— pour 28 jours ! Reconnaissons que ce dernier cas était extrême, mais il n'en reste pas moins qu'une hospitalisation en privé coûte rarement moins de Fr. 150.— par jour.

Que paie la Caisse à un assuré qui n'a souscrit que le minimum imposé dans la collectivité SPV, soit CG 10.— ou DH 10.— ? Elle ne paie, depuis le 1^{er} janvier 1969, que le forfait de base (qu'elle aurait payé en chambre commune), soit Fr. 40.— plus Fr. 10.— complémentaires compris dans l'assurance G 10.— Sur 10 jours d'hospitalisation, cet assuré touchera donc Fr. 50.— par jour, en tout et pour tout, et devra à la clinique, au chirurgien, à l'assistant, au narcotiseur, la somme de Fr. 150.— par jour. Il manquera, lors du bouclement, la coquette somme de Fr. 100.— \times 10 = Fr. 1000.—. Et nous n'avons pris qu'un exemple où le malade a été traité financièrement de façon très débonnaire !

Il importe donc de ne pas se dissimuler que le complément pour frais de guérison de Fr. 1000.— offert par la Caisse se justifie pleinement pour tous ceux qui ne désirent pas être hospitalisés en chambre commune d'un établissement signataire de la Convention vaudoise d'hospitalisation.

Le renvoi de la carte perforée (carte-réponse) est donc un moyen aisé et, nous n'hésitons pas à le dire, peu coûteux de se garantir contre les surprises d'une hospitalisation en privé. Il ne faut pas oublier que, dès son entrée dans un établissement privé, l'assuré n'est plus protégé par sa Caisse et que pleine liberté est donnée au chirurgien et à ses confrères d'établir la note d'honoraires qui leur plaît. La clinique, elle non plus, n'est pas tenue de respecter un quelconque tarif minimum.

Nous donnons ci-dessous le coût de l'assurance complémentaire d'hospitalisation. Les tarifs sont légèrement différents de ceux indiqués ordinairement, valables pour les affiliés individuels.

Classes	avec accidents	sans accidents
	N =	O =
Montant ass.: Fr. 1000.—		
Hommes	Fr. 5.20	Fr. 4.75
Femmes	Fr. 5.20	Fr. 4.75
Montant ass.: Fr. 1500.—		
Hommes	Fr. 6.35	Fr. 5.80
Femmes	Fr. 6.35	Fr. 5.80
Montant ass.: Fr. 2000.—		
Hommes	Fr. 7.25	Fr. 6.60
Femmes	Fr. 7.25	Fr. 6.60
Montant ass.: Fr. 2500.—		
Hommes	Fr. 8.05	Fr. 7.35
Femmes	Fr. 8.05	Fr. 7.35

Les montants assurés dans les catégories N et O ne peuvent être souscrits que par tranches de Fr. 500.—.

On remarquera que le taux de cette cotisation est fortement dégressif.

Ceux qui avaient déjà souscrit une assurance complémentaire de Fr. 1000.— peuvent, en renvoyant la carte-réponse, obtenir une « rallonge » et passer à Fr. 2000.— sans remplir de formule spéciale. Et ce complément ne leur coûte que Fr. 2.05 de plus par mois. Dans ces conditions, il n'y a pas à hésiter : il faut renvoyer la carte-réponse.

Sous le patronage de l'APEL, une séance d'information est organisée le jeudi 20 février, à 16 h. 30, au Rond-Point de Beaulieu. Il va de soi que tous les membres de la SPV, non membres de l'APEL, peuvent y assister. Ce sera une séance du genre « Questionnez, on vous répondra ».

Nous souhaitons vivement que ces lignes soient lues et méditées. Il est trop tard, quand le médecin vous a dirigé sur une clinique pour une opération urgente, de se demander si on est suffisamment assuré. C'est maintenant qu'il faut y songer. L'offre de la SVRSM à tous ses assurés va dans le sens d'une meilleure protection de ses membres.

Lausanne, le 29 janvier 1969.

Fernand Petit.

Une journée à skis ?

Dans la Vallée de Joux, le nouveau petit télésiège des Bioux vient d'être inauguré. (Voir aux annonces)

Postes au concours

(Délai du 19 février)

DUILLIER. Instituteur primaire. Entrée en fonctions : printemps 1969.

MEX et VILLARS - STE-CROIX (Cercle scolaire). Instituteur primaire à Mex. Entrée en fonctions : 14 avril 1969.

MONT-LA-VILLE. Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 14 avril 1969. Appartement disponible au collège.

ORON-LA-VILLE, CHATILLENS, Vuibroye, CHESALLES, Oron-le-Châtel et Bussigny (Groupement scolaire). **Rectification.** L'avis du concours paru dans la FAO du mardi 28. 1. 1969 concerne un poste d'**institutrice primaire** au lieu d'**instituteur primaire**, à **Oron-la-Ville**.

ROSSINIÈRE. Instituteur primaire. Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 14 avril 1969.

Pour plus de détails, voir la « Feuille des Avis officiels » du mardi 4 février 1969.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin: R. HUTIN, Case postale N° 3

1211 Genève 2, Cornavin

Educateur: J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :

IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820, Montreux,

Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62

Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 21.— ; ÉTRANGER Fr. 25.—

*Un aperçu historique:***L'éducation des enfants déficients intellectuels**

La nécessité d'éduquer les enfants déficients de l'intelligence n'a été reconnue qu'au siècle dernier. Jusque-là, les faibles d'esprit étaient considérés comme des fous et traités comme tels : on allait jusqu'à les interner dans les asiles d'aliénés.

Un pionnier qui honore la Suisse

Notre pays peut se vanter d'avoir ouvert un des premiers grands établissements destinés à l'éducation des enfants profondément arriérés : l'Institut de l'Abendberg, près d'Interlaken, créé en 1841 par un jeune médecin, le docteur Guggenbühl.

Une anecdote édifiante, et que l'on veut croire authentique, révèle comment naquit la vocation de ce premier éducateur suisse de l'enfance intellectuellement débile. Un jour de l'année 1836, Guggenbühl vit à Seedorf, dans le canton d'Uri, un arriéré mental agenouillé devant un crucifix, et qui s'efforçait de réciter le « Pater ». La pitié et l'émotion que le jeune homme éprouva à ce spectacle furent si profondes qu'il décida de vouer sa vie entière à l'étude des moyens de venir en aide aux infirmes de l'esprit. Cinq ans plus tard, après bien des efforts, Guggenbühl ouvrait son établissement de l'Abendberg et y accueillait tous les arriérés gravement atteints qu'on voulait bien lui confier. L'internat acquit très tôt une réputation flatteuse ; il devint une sorte de lieu de pèlerinage pour « les amis de l'humanité », pour tous ceux qu'émouvait le sort de l'enfance déshéritée.

Malheureusement, après quelques années, l'entreprise déclina. Un groupe de médecins bernois monta, on ne sait trop pourquoi, une véritable cabale contre Guggenbühl. Accusé de charlatanisme, atteint dans sa santé et profondément découragé, il dut fermer les portes de son école. Il mourut peu de temps après à Montreux, à l'âge de 47 ans.

Si, sur le plan pratique, l'expérience de l'Abendberg se solda par un échec — la fermeture de l'institut — elle n'en donna pas moins le branle à bien des réalisations ultérieures. Au docteur Guggenbühl revient l'honneur d'avoir attiré l'attention de l'élite de notre pays sur un problème qui devait, un peu plus tard, préoccuper de nombreux grands esprits.

A la fin du XIX^e siècle

Pendant une trentaine d'années, la Suisse, qui avait pris un si bel élan avec Guggenbühl, ne fit plus guère de progrès dans le domaine de l'éducation des déficients mentaux.

Entre 1850 et 1880 cependant, on peut noter la fondation, par l'initiative privée, de quatre établissements d'hospitalisation pour anormaux ; parmi eux, l'asile l'Espérance, créée en 1872 à Etoy dans le canton de Vaud.

Vers 1890, les responsables de l'école officielle se soucient enfin du problème de la débilité mentale, et la question commence à être discutée dans quelques congrès et synodes scolaires. On comptait alors, sur le territoire de la Confédération, une vingtaine d'institutions publiques ou privées, accueillant environ un millier de déficients gravement atteints. Mais il n'existait pas encore de classes spéciales, destinées à recevoir, en élèves externes, les cas les plus bénins. En outre, il est prématuré, à ce moment-là, de parler d'une véritable pédagogie des enfants arriérés. Les méthodes et procédés spécifiques de l'enseignement spécialisé naîtront peu à peu, dans les premières décennies de notre siècle, sous l'influence notamment des travaux scientifiques de quelques savants français.

L'assistance, le traitement et l'instruction des enfants intellectuellement débiles vont donc évoluer jusqu'à nos jours,

de façon de plus en plus rapide, en s'engageant sur une voie nouvelle : celle de l'action médico-psycho-pédagogique. Cette action peut être résumée sommairement de la manière suivante : conduire l'élève pas à pas à travers une éducation méthodique des systèmes musculaire, sensoriel et nerveux ; puis lui apprendre progressivement à exploiter ses acquisitions concrètes, pour s'élever aux notions intellectuelles et aux idées morales.

Quelques artisans de la psycho-pédagogie pathologique française

En France, ce fut le docteur Itard qui, le premier, au début du XIX^e siècle, eut l'idée de rechercher une méthode d'éducation adaptée à l'arriération profonde. Il exposa, en particulier, dans deux rapports demeurés célèbres, les procédés employés par lui pour relever un enfant crétin de 14 ans, découvert dans les bois, et connu sous l'appellation de « sauvage de l'Aveyron ». Les idées d'Itard furent reprises plus tard par Edouard Seguin, à qui revient le mérite d'avoir précisé la doctrine de l'époque sur le traitement médico-éducatif de l'idiotie. Dans la dernière partie du siècle quelques personnalités, qui n'appartiennent nullement aux milieux de l'enseignement, n'en ont pas moins exercé, de façon indirecte, une influence féconde sur l'éducation spécialisée :

— Le professeur Jean-Martin Charcot, qui fut le rénovateur en France de la pathologie nerveuse, et l'un des plus illustres précurseurs de Sigmund Freud, le père de la psychanalyse ;

— le philosophe Théodule Ribot, dont les ouvrages ont grandement stimulé les recherches psychologiques par la place qu'ils réservent aux méthodes expérimentales, et spécialement aux observations d'ordre pathologique ;

— les docteurs Pierre Janet et Georges Dumas, qui, eux aussi, ont donné une vigoureuse impulsion aux études de psychologie scientifique.

Cette énumération n'a rien d'exhaustif.

Une mention toute particulière doit être faite de l'œuvre d'Alfred Binet, qui attacha son nom et celui de son collaborateur le Dr Th. Simon, à la première « Echelle métrique de l'intelligence ». Binet et Simon sont les auteurs d'un ouvrage mondialement connu — « Les enfants anormaux » — qui après plus de 60 ans demeure l'un des classiques de la psychologie pathologique.

Les écoles bruxelloise et genevoise

La rénovation des méthodes pédagogiques qui caractérise les cent dernières années est sans conteste une tendance générale. La preuve en est, s'il en faut une, le « Mouvement des Ecoles nouvelles » qui, né en Angleterre, gagna très tôt une grande partie du monde occidental, et fut régi par un « Bureau international des Ecoles nouvelles » ayant son siège à Genève.

Tout aussi internationaux ont été les essais éducatifs et didactiques qui furent tentés depuis cent ans dans le secteur du traitement des enfants déficients. Les recherches ne furent nullement le propre d'un seul pays ; les découvertes ne forment le patrimoine d'aucune école pédagogique particulière. Si nous nous bornons dans cette brève étude, à citer quelques noms français, belges et suisses, cela ne signifie pas le moins du monde que nous ignorons ou dédaignons les expériences tentées ailleurs ; nous savons au contraire que, dans d'autres nations, en Europe et au-delà des océans, s'élaborent des doctrines, prospèrent des institutions qui

représentent de belles contributions à l'œuvre commune en faveur de l'enfance déshéritée.

* * *

L'école bruxelloise de psycho-pédagogie est dominée par la personnalité exceptionnelle du docteur Ovide Decroly.

Dès le début de sa carrière, Decroly a puisé ses premières inspirations pédagogiques au contact des enfants déficients que l'école primaire habituelle ne pouvait éduquer. En 1901, il fonda à Bruxelles un institut d'enseignement spécial pour les élèves débiles de l'intelligence, et il entreprit de vastes recherches dans le domaine de la psychologie pathologique (mesure de l'intelligence par les tests, diagnostic des troubles mentaux. Ses études, ses nombreux ouvrages (citons en guise d'exemple « Le Traitement et l'Éducation des Enfants irréguliers ») ouvrirent la voie à de très fructueux essais didactiques. Decroly mit au point notamment un remarquable système d'initiation à l'activité intellectuelle et motrice par « les jeux éducatifs ». La valeur du matériel decrolyen provient du fait que la filière d'exercices qu'il propose est établie avec une précision réellement scientifique, dans le respect des lois de la psychologie génétique.

Longtemps regretté par ses collaborateurs qui lui vouaient un véritable culte, Decroly est aujourd'hui encore un maître. Ses ouvrages demeurent une source bénéfique d'inspiration pour les éducateurs de l'enfance déficiente.

* * *

L'école de Genève mériterait sans doute à elle seule une longue étude. Une fois encore nous devons nous contenter de quelques noms et de quelques brefs commentaires.

Dès le début du XX^e siècle, la psycho-pédagogie genevoise rayonne grâce aux travaux de plusieurs personnalités de renommée internationale : Théodore Flournoy, Edouard Claparède, Adolphe Ferrière, Pierre Bovey. En 1912 est fondé l'Institut J.-J. Rousseau, qui devint plus tard l'Institut des sciences de l'éducation, rattaché à l'Université de Genève. Les praticiens de l'école sont conviés par les chercheurs scientifiques à appliquer les idées nouvelles, à expérimenter les découvertes de la psychologie de laboratoire. Dans le secteur particulier de l'éducation des handicapés mentaux, Alice Descœudres accomplit une œuvre de pionnier, à la fois comme institutrice d'une classe spéciale et comme collaboratrice de l'Institut Rousseau. Elle publie un ouvrage qui, pendant plus de trente ans, sera le guide méthodologique des rééducateurs de l'enfance arriérée.

Les années qui passent ne feront qu'affermir la réputation de Genève comme métropole de l'expérimentation en psycho-pédagogie. Les chercheurs actuels sont dignes de leurs prédécesseurs. Nul n'ignore l'autorité scientifique de M. Jean Piaget. Les ouvrages d'André Rey — trop tôt disparu — sont mondialement connus. L'activité du professeur Julian Ajuaguerra et de ses collaborateurs favorise un essor remarquable de la neuro-psychiatrie infantile, laquelle est aujourd'hui le fondement sur lequel se construit toute pédagogie spécialisée.

La première classe spéciale de Genève — première en Suisse romande — fut ouverte en 1896, trois ans après une expérience zurichoise. Dès 1903 un service médico-pédagogique est organisé sur la demande de Claparède, qui attribuait une importance capitale aux questions de dépistage et de diagnostic. Depuis lors, l'appui clairvoyant des autorités scolaires cantonales a favorisé la mise en place progressive d'un système structuré de mesures médicales, psychologiques et pédagogiques. De nos jours, l'équipement genevois, à la fois souple et complet, suscite loin à la ronde l'admiration et l'envie de tous ceux qui œuvrent en faveur de l'intégration scolaire et sociale des enfants inadaptés.

Les classes vaudoises de développement

Dans la législation du canton de Vaud, la première allusion à l'éducation des enfants déficients date du début de notre siècle. Elle se borne à une phrase dans la Loi du 15 mai 1906 : « L'instruction des enfants arriérés, aveugles ou sourds-muets fera l'objet de mesures spéciales ».

C'est en 1911 que l'on légiféra véritablement sur le sujet. Le Grand Conseil adopta le principe des classes spéciales pour « les enfants arriérés et anormaux ». Une loi en 12 articles, portant la date du 18 mai 1911, précise le statut de ces classes. Il y est dit notamment (article premier) : « Il est créé dans les centres urbains et les localités où le besoin s'en fait sentir des classes spéciales pour les enfants atteints d'arriération mentale qui, tout en étant susceptibles de développement sont cependant dans l'impossibilité, même temporaire, de suivre avec fruit l'enseignement ordinaire. »

L'automne 1921 vit l'ouverture, à l'École normale de Lausanne, d'une classe d'application, dirigée par M^{lle} Marie Reymond, pour les futurs instituteurs des classes de développement (ce dernier terme apparaît précisément en 1921). Jusque-là, les rares maîtresses de ces classes étaient formées à Genève par l'Institut J.-J. Rousseau. Le premier brevet spécial vaudois fut délivré en 1923. Mais ce n'est qu'en 1930 que la loi du 19 février fixa officiellement les conditions requises pour devenir le titulaire d'une classe spéciale : « L'enseignement dans les classes de développement ne peut être confié qu'à des instituteurs ou des institutrices pourvus du brevet spécial délivré par les Ecoles normales du canton de Vaud ou d'un titre jugé équivalent » (article 142).

La dernière loi sur l'instruction publique primaire (25 mai 1960) et son règlement d'application (11 avril 1961) consacrent l'une et l'autre leur chapitre VII aux classes de développement. Enfin la dernière édition du Plan d'études pour les écoles primaires vaudoises (été 1968) comprend, pour la première fois une page de commentaires sur l'adaptation du programme primaire aux conditions particulières de la classe de développement.

* * *

Après être demeuré longtemps à peu près stationnaire, le nombre des classes vaudoises de développement est aujourd'hui en nette augmentation.

La première « classe d'arriérés et anormaux » fut créée à Lausanne en 1906. La deuxième est due aux autorités scolaires yverdonnoises. En 1920, on compte 4 classes spéciales dans le canton de Vaud : à Lausanne, Yverdon, Orbe et Vevey. Il en existe 10 en 1940, 13 en 1950, 25 en 1960, 59 à la fin de 1968, non comprises, évidemment, les classes des institutions privées et semi-privées, reconnues d'utilité publique et agréées par l'assurance-invalidité fédérale. En 1963, la multiplication des écoles spéciales et l'importance accrue des problèmes qu'elles posaient au Département de l'instruction publique aboutirent à la création de l'inspectorat de l'enseignement spécialisé.

Au fur et à mesure que les classes de développement augmentent en nombre, elles se différencient. Si les écoles spéciales actuelles sont encore souvent des milieux hétérogènes — le « dépotoir » de l'école primaire dit-on parfois ! — quelques destinations particulières sont d'ores et déjà réalisées : classes enfantines de logopédie ; classes d'adaptation pour certains élèves de première année primaire, pour les enfants mi-sourds et durs d'ouïe, pour les prépsychotiques en observation ; classes terminales d'enseignement ménager et d'orientation professionnelle.

Cette tendance à la diversification va sans doute s'accroître encore avec la progression numérique des classes, avec l'exploitation de certaines expériences qui sont en cours aussi bien sur le plan local qu'au-delà des frontières cantonales et nationales. Il s'agit là d'un heureux signe des temps : on

aspire de plus en plus, aujourd'hui, à décharger les classes primaires de tous les élèves que leur état empêche de suivre avec profit un enseignement qui ne leur est pas adapté ; on ambitionne de donner à chaque enfant — par le moyen de méthodes spécifiques que seule une pédagogie spécialisée peut appliquer — la possibilité de se développer autant que sa nature le lui permet.

De telles intentions sont légitimes. En dépit de la complexité des problèmes, les pronostics sont réjouissants.

Au dossier des réformes à venir

Dans la société moderne, l'enseignement public doit fournir au plus grand nombre possible de citoyens une instruction aussi complète que possible, et aussi utile que possible : utile à l'individu et utile à la société. La première préoccupation d'un Etat démocratique doit être le développement de l'**enseignement primaire** dont la mission est précisément, de fournir à **tous**, sans distinction de position sociale ou de carrière à venir, une instruction élémentaire absolument indispensable à chacun ; les moins doués doivent recevoir de lui toute la culture intellectuelle dont ils ont besoin et dont ils sont susceptibles ; les plus capables doivent être par lui suffisamment et dûment préparés à la culture supérieure qu'ils recevront à l'école secondaire. Seuls, ceux des élèves de l'école primaire qui auraient fait preuve d'intelligence, de zèle, de persévérance, devraient être admis à l'école secondaire. Ainsi se constituerait spontanément l'élite intellectuelle du pays. Mais il faut pour cela que les enfants du pays suivent tous le **même enseignement**, ou un enseignement **équivalent**, si on veut, jusqu'au moment où un premier triage devient possible ; et ce triage sera évidemment d'autant plus efficace qu'il se fera plus tard. Le seul moyen de se rapprocher de ce but, c'est de **retarder autant que possible la bifurcation de l'enseignement public en primaire et secondaire...**

Ainsi, l'âge minimum auquel devrait avoir lieu le raccordement primaire-secondaire, c'est l'âge de 12 ans révolus. Mais ce n'est qu'un minimum. En effet : si la capacité au travail intellectuel, en général, offrant quelque garantie de succès sérieux, **commence** à se manifester vers l'âge de 12 ans, elle se prononce de plus en plus nettement à **partir** de cet âge, pour s'affirmer d'une manière de plus en plus décisive ; car il y a une puberté psychique comme il y a une puberté physique. Le choix des élèves sera, par conséquent, d'autant meilleur et d'autant plus sûr qu'il s'effectuera plus tard. Si nous mettions le raccordement à 14 ans révolus, nous préléverions sûrement sur la totalité des enfants du pays une véritable élite intellectuelle de premier ordre ; les avantages qui en résulteraient pour les études classiques seraient bien plus considérables encore — et il est clair que l'intérêt individuel et l'intérêt social coïncide ici parfaitement avec l'intérêt pédagogique...

La marche progressive de la jeunesse serait donc la suivante :

1. de 7 à 12 ans, ÉCOLE PRIMAIRE ; triage provisoire des élèves ;
2. de 12 à 14 ans, ÉCOLE SPÉCIALE INFÉRIEURE ou selon les circonstances)¹ ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE ; triage définitif des élèves ;

1) avec 6 h., puis 4 h. hebdomadaires d'une langue étrangère.

Ce ne doit pas être une raison de dédaigner le passé. Pour sauver de pauvres enfants qui, sans une éducation rationnelle, auraient été des déchets de l'humanité, les classes de développement n'ont pas attendu d'être très nombreuses, ni scientifiquement différenciées, ni dotées, en plus d'un instituteur, de toute une équipe de spécialistes hautement qualifiés. A chaque époque ses solutions et ses titres de gloire.

Violette Giddey

3. A partir de 14 ans, ÉCOLE SECONDAIRE PROPREMENT DITE².

Cet arrangement provisoire serait peu à peu, par la marche naturelle des choses, remplacé par l'arrangement définitif suivant :

raccordement direct, à 14 ans révolus, entre les études primaires et les études secondaires proprement dites, littéraires et scientifiques, arrangement qui serait à l'avantage manifeste.

1. Des études secondaires elles-mêmes, puisque, grâce à une sélection rigoureuse, elles s'adresseront à une élite de jeunes gens intelligents, zélés, aptes à en tirer un réel profit et pourront élever considérablement leur niveau ;
2. des élèves, puisqu'ils feront, en moins de temps, avec moins de fatigue, avec plus de plaisir, avec plus de profit, des études meilleures qu'à présent, le niveau de l'enseignement, la rapidité des progrès et le résultat final dépendant de la qualité des élèves ;
3. de la société tout entière puisque, grâce à un triage sérieux s'étendant à tous les enfants du pays, les écoles secondaires ne se recruteront plus au hasard et parmi les enfants des classes aisées seulement, quelles que soient d'ailleurs leurs capacités, et ne s'encombreront plus de non-valeurs intellectuelles ; le pays retirera le plus grand avantage possible du plus grand nombre possible d'enfants bien doués ; toutes les positions sociales, toutes les carrières libérales seront mieux remplies, mieux desservies, puisque les nullités en auront été éliminées.

Nous livrons à vos réflexions ces lignes écrites en 1889 par Alexandre HERZEN, professeur de physiologie à l'Académie de Lausanne, dans un opuscule depuis longtemps oublié : « L'enseignement public primaire et secondaire ».

Il n'est pas que Jules Verne pour avoir anticipé génialement sur les temps à venir : dans l'éventail des plans de réforme qu'il nous est donné de connaître, entre le suédois, l'italien, le russe, en passant par le genevois et le neuchâtelais, l'« organigramme » imaginé voici quatre-vingts ans par le professeur lausannois fait très bonne figure. L'école vaudoise, en particulier, ne serait pas cette gare « riche en voies, pauvre en aiguilles » que déplore le Rapport Freymond, si les auteurs de la réforme secondaire de 1956 s'étaient tant soit peu inspirés de leur distingué précurseur.

²) école secondaire unique de 4 années, avec une langue étrangère vivante et une langue morte pour tous, conduisant à 18 ans à un examen de maturité. Examen ne permettant pas l'accès direct à l'Université, mais débouchant sur 4 sections propédeutiques de 1 à 2 ans :
— section littéraire, philologique et historique
— section physico-mathématique et technique
— section des sciences biologiques
— section pédagogique

Le travail par groupes à l'école primaire (II)

Dans Marc (X, 15) il est dit : « Celui qui ne reçoit pas le royaume de Dieu comme un petit enfant ne peut y entrer. »

J'ai appris, dans la déchirure, quel orgueil nous fait dire : retomber en enfance. On y remonte, tout au contraire.

L'été 1952, à Vence, Jacques Prévert me disait : « Les enfants ont tout, moins ce qu'on leur a enlevé. »

J'allais vivre cette révélation d'une étrange manière. Voici, très fragmentaire, l'aventure qui m'apprit qu'on est de son enfance comme d'un pays.

Un jour, malade de peur, de cette peur que traînent en eux tous les instituteurs qui cherchent. Crainte de voir la porte s'ouvrir et un inspecteur me rappeler à l'ordre — angoisse qui, cette année-là, m'avait creusé l'estomac mieux que la faim, — un jour donc, je dis à mes gosses : « Excusez-moi, aujourd'hui, je n'ai rien à vous donner, je suis malade. J'hésite à demander un remplaçant, mais, si demain ça ne vas pas mieux, je le ferai... Pour l'heure, nous allons parler, ensemble, simplement. Je vous écoute, vous pouvez tout me dire... » Et, à me voir si fatigué, ils ont bien senti que j'étais à leur merci. Ils ont donc parlé. J'ai pris des notes... un cahier d'écolier plein de vérités enfantines.

Je me croyais pourtant arrivé. Nous faisons du texte libre, des conférences d'élèves, des enquêtes, du dessin libre. J'allais cruellement apprendre que l'essentiel n'est pas d'arriver, mais d'être en marche...

— D'abord, pourquoi êtes-vous le seul à vous amuser avec le globe terrestre ?

Je leur expliquai, tant bien que mal, qu'il est difficile d'en apporter une trentaine.

Ils ont fait des essais : une table avec le globe, et quatre gosses autour.

— Voilà, Monsieur, c'est comme ça qu'il faut faire !

— Peut-être mais que feront les autres ? Osais-je timidement.

— La même chose ! Ils feront de l'histoire avec les B.T. de Freinet ou des sciences avec du vrai matériel.

Et, pris dans cette contestation, bien avant mai 1968, ils se sont mis à tout refaire : programmes, méthodes, évaluation, rôle du maître.

— Oh ! vous savez, on ne veut plus travailler chacun pour soi. On nous dit le dimanche, d'aimer notre prochain, et, si le lundi, on essaie en classe lors d'une dictée ou d'un problème, on se fait appeler tricheurs.

— Monsieur, pourquoi ne fait-on jamais à l'école ce qui nous intéresse ?

Ceci me fit penser que, dans ma « boîte à questions », depuis quinze ans, vingt mille questions me sont passées sous les yeux et qui ne coïncident presque jamais avec le programme. C'est vrai.

— Et puis, vous savez, on travaille pour faire plaisir au maître ou, surtout pour ne pas être punis, mais jamais pour nos raisons à nous.

Et, je me pensais qu'à force de répéter les leçons des autres, d'imiter leurs modèles on se perd, on s'aliène. On a tant et tant fait taire ses propres questions qu'elles restent cachées, au fond de nous, comme ces pigeons blessés qui se cachent pour mourir. Quand un enfant nous dit, au texte libre ou au dessin : « Je n'ai pas d'idées ! » c'est qu'il s'est perdu à trop répéter nos leçons et que ses sources vives ne jaillissent plus.

— Pourquoi, quand un sujet est passionnant nous faites-vous changer pour passer à une autre branche ?

— Les problèmes, on n'y comprend rien. Ce n'est pas nos problèmes. Qu'est-ce que cela a à faire avec notre vie ?

— Monsieur, avec les groupes qu'on vient d'inventer l'arrangement des pupitres sera plus fantaisiste.

Je songeais que si en 1789 le peuple avait pris la Bastille, mes humbles enfants à moi, ce jour, avaient pris la parole. Et comme dit Anatole France : « Celui qui tient la parole, tient les clés de sa prison. »

— Vous n'avez pas toujours raison, vous les adultes, nous sommes vos esclaves, vos objets.

Il est vrai qu'on prend les enfants pour des êtres vides dont il faut combler les lacunes. L'esprit n'est pas un vase à remplir, mais un feu qu'on allume. Et l'école, où j'avais moi-même fait mes premières larmes, n'avait retenu du passé que la cendre et non le feu.

— Et puis, les notes ça ne veut rien dire. Un tel, qui a 2, est peut-être le premier de la classe en courage, en amitié.

— Avec ses 2 perpétuels, vous l'installez dans sa faiblesse.

— Oh, moi je crois (dit un autre) qu'on joue à l'écolier et « lui » qu'il joue au maître d'école. En somme tout le monde triche.

Ainsi de suite, trois heures durant !

Allais-je retrouver ma sécurité par l'ordre (c'est la devise actuelle du parti nazi en Allemagne) ou alors... être « sécurisé » quand le dialogue va se nouer ? L'aventure, c'est cela. Une pensée de Valéry me revenait. « Ce qu'il y a de plus vrai dans un individu, ce qui est le plus lui-même c'est « ses possibles » que son histoire ne dégage qu'imparfaitement. »

Ce jour-là, parce que la peur m'avait abattu de mon estrade morale, j'étais confronté, par mes gosses, avec le centre du faux problème : école moderne ou école traditionnelle. Le « nœud » est ailleurs. Si le maître trouve sa sécurité dans l'ordre, dans le programme, il est traditionnel. S'il trouve sa sécurité dans l'ouverture assumée à la vie, il est école moderne. J'ai donc essayé, quelques jours, le système de mes gosses : le travail en groupes. Ces quelques jours ont duré cinq ans. Cinq années de problèmes nouveaux à résoudre, une marche lente vers la non-directivité, vers la culture, vers les autres.

(A suivre)

Je vous recommande de lire : **La liberté d'apprendre**, de Hameline et Dardelin, aux Editions Ouvrières.

Le Cheval de l'Aube

*Un beau cheval tout bleu sort de mon rêve à l'aube ;
Il porte un violon dans ses légers sabots,
Il porte une alouette, un coq qui se dérobe
Après qu'il a frappé trois coups d'épée dans l'eau.
C'est le matin promis au sommeil du dimanche.
Ah ! dormez, bonnes gens, dans l'épaisseur du lit !
Le poète est levé. Le boueur, sur sa manche,
Rêve que l'or un jour luira dans les débris.
A petits cris les moineaux font un bruit de source
Qui cherche le chemin de bleuet et de blé ;
A petits cris, petites joies, les mots se poussent :
Ce n'était que cela mais c'est déjà l'été.*

Pierre Menanteau,
Le Cheval de l'Aube.

Expériences... le magnétophone à cassette

On parle de plus en plus de magnétophones à cassette. Ce système lancé sur le marché depuis deux ou trois ans semble rencontrer un grand succès.

Deux avantages principaux en sont à la base : tout d'abord un maniement extrêmement simple qui plaît aux utilisateurs non avertis. Ensuite un coût, relativement bas comparé à celui des magnétophones conventionnels.

Dans notre ère de simplification et de grande diffusion commerciale, les deux arguments précités sont de poids. Qu'en est-il du magnétophone à cassette lorsqu'on l'examine de plus près, c'est à cette interrogation que je tenterai de répondre, en me fondant non seulement sur des données techniques, mais sur une expérience quotidienne.

Il est incontestable que le système à cassette a accompli de notables progrès. Pour l'auditeur peu exigeant, qui désire avoir à portée immédiate une source de musique, le système est suffisant et permet d'agréables utilisations dans de multiples circonstances : pendant la pause de midi, au bureau ou à l'usine ; à la plage ou à la montagne ; dans la voiture. Il suffit d'introduire une cassette, d'appuyer sur une touche, et le miracle se produit. A tel point que certaines marques ont étudié un appareil simplifié, seulement lecteur, et très bon marché. Les bandes préenregistrées — les « musicassettes » — sont multicopiées à partir d'installations de studio. Les bandes-mères qui servent à cette duplication sont d'un niveau professionnel. Ainsi, la cassette est « gonflée » au maximum. Mais si vous essayez vous-même d'enregistrer par votre micro ou radio, alors commenceront les déceptions. Elles sont dues à des raisons bien simples : insuffisance de l'appareil, lenteur de défilement et étroitesse de la bande magnétique.

Enfin, le montage d'un enregistrement quel qu'il soit demande de pouvoir couper la bande en toute facilité. Or sur la cassette, il faut être un virtuose pour y parvenir. De plus, la minceur et l'étroitesse des bandes vous joueront des tours pendables.

La cassette améliorée aura cependant un avenir certain, car les disques sont condamnés à disparaître. Ce sera chose faite d'ici quelques années pour la musique populaire et de divertissement. Cette étape sera probablement suivie par le remplacement des disques classiques. Ce sera alors le signe que la cassette est devenue excellente. Nous n'en sommes pas encore là.

Mais le critère principal demeure : savoir si l'on se contente d'être auditeur — dans ce cas la cassette suffit pour certains genres musicaux — ou si l'on veut aussi enregistrer, ce qui semblait le but du magnétophone, et qui procure de bien intéressants loisirs.

Pour mémoire, voici à titre de rappel, les points à observer quand on désire un magnétophone de qualité :

- 1) Excellente stabilité mécanique, avec un **écart maximum** de $\pm 1,5\%$.
- 2) Une électronique offrant une bande passante allant **au moins** de 50 cycles (sons graves) à 16 000 cycles (sons aigus) avec un **écart de rendement inférieur** à $\pm 2/3$ décibels par octave. Autrement dit, il faut que les sons graves et aigus se perçoivent aussi bien que le médium.
- 3) Une puissance de sortie de 3 watts en appartement, de 6 watts dans une salle de classe. Ainsi on peut écouter agréablement à mi-puissance sans avoir besoin de « pousser », ce qui est mauvais sur n'importe quel appareil.
- 4) Un micro dont la bande passante aille au moins de 50 à 14 ou 15 000 cycles.
- 5) Un ruban magnétique **adapté** à l'appareil (se référer aux indications du constructeur ou demander à un radioélectricien).

Naturellement, notre oreille très complaisante et en général mal éduquée, se satisfera de beaucoup moins. Certaines horreurs que produit parfois le marché n'auraient pas vu le jour sans cela.

J'ai eu l'occasion dernièrement d'essayer une vingtaine de rubans magnétiques, certains déjà connus, d'autres nouveaux. Si j'en excepte les rubans dits « professionnels » à dos mat ou qu'on ne trouve généralement pas dans le commerce parce qu'ils demandent une modulation très soignée lors de l'enregistrement, et souvent un réglage différent des appareils, j'ai remarqué l'excellent comportement de deux bandes : la PE 31 d'Agfa et la PES 35 de BASF. Les enregistrements obtenus successivement sur Revox, Telefunken 85 et Uher 4000 S sont extrêmement brillants et bien équilibrés. Sans aucune attache publicitaire, je me devais de signaler le fait, spécialement à l'intention de ceux qui cherchent à améliorer la qualité de leurs enregistrements.

Edouard-E. Excoffier.

Lecture, fin première année

Documentation, découverte de vocabulaire

Tout travaille

Le jeu est agréable, mais il faut aussi le travail.

Partout dans le monde, il y a des choses merveilleuses. La petite graine, cachée sous la terre, gonfle ; elle boit la bonne eau, elle déchire sa chemise, elle lance son germe au-dessus de la terre et enfonce sa racine. Le bourgeon éclate. Il prépare en silence de ravissantes feuilles. La fleur s'épanouit, elle étale sa corolle et embaume.

L'eau qui coule et chante, travaille aussi. Elle creuse, elle lime la pierre. Elle se fait un chemin partout. Le soleil travaille : il chauffe, il éclaire. La terre aussi travaille. Elle tourne sur elle-même en un jour et autour du soleil en une année. Quelquefois elle tremble.

Le vent travaille : il souffle, il siffle, il galope et renverse tout. La pluie travaille : elle arrose, elle rafraîchit et nettoie. La neige réchauffe la terre, la protège et lui fait un manteau.

Chez les bêtes aussi, on admire le travail. La che-

nille fait son cocon et se transforme en beau papillon. L'araignée tisse une toile si fine sous la poutre du gale-tas ou sur le brin d'herbe. L'abeille enfonce sa trompe dans les fleurs, elle prépare un miel délicieux. L'escargot ferme sa maison avec une porte de ciment. L'oiseau construit son nid. Il cherche de la paille, de la laine, des branchettes et les transporte dans son bec. L'écureuil prépare sa bauge et fait ses provisions pour l'hiver. Le renard malin bâtit un terrier bien caché.

Dans la ferme, le cheval tire le char ou la charrue. Le chat attrape la souris gourmande. Le petit âne porte de lourds sacs sur son dos. Le chien garde la maison, il accompagne le chasseur. Il surveille le troupeau. Il découvre les voyageurs perdus dans la neige.

Nous aussi, amis des plantes et des bêtes, nous voulons nous mettre joyeusement au travail.

Classe de M^{lle} Beyeler, Clarens.

Documentation géographique

La mer, richesse de la Norvège

La montagne occupe presque tout le territoire norvégien et 74 % du sol sont improductifs. En revanche, si l'on étire les découpures de la côte et le rivage des 150 000 îles ou îlots, on atteint le chiffre impressionnant de 31 500 km. Il suffit de rapprocher ces chiffres pour comprendre la vocation maritime de la Norvège

« Il est à peine besoin d'insister sur l'importance de la pêche et de ses industries annexes...

Presque tout le poisson se pêche près du littoral où l'amènent ses migrations périodiques ; aussi peut-on dire qu'il est le plus frais du monde. Plus de la moitié de la pêche s'effectue dans les six premiers mois de l'année. De décembre à mars, presque toute la flotte est retenue dans les eaux territoriales. D'avril à novembre, les grands bateaux prospectent la mer de Barentz, la zone norvégienne de la mer du Nord, et l'Atlantique Nord. En général, les pêcheurs sont, à un ou plusieurs, propriétaires de leur embarcation et leurs propres patrons au sein d'une coopération générale. Du fait de la proximité des lieux de pêche, ils n'ont pas besoin de grands bâtiments. Des milliers d'entre ces bateaux sont équipés de sonars, de radios et autres engins perfectionnés ; certains disposent de seines capables de ramener d'un seul coup 100 tonnes de harengs...

Dans le poisson, comme dans le cochon, il n'y a rien de perdu. Il n'est pas jusqu'aux écailles argentées du hareng qui n'entrent, aujourd'hui, dans la composition de certaines perles artificielles... Harengs et morues sont en régression (respectivement 560 000 t. et 200 000 t. en 1962 ; 488 000 t. et 192 000 t. en 1963). Mais la crevette, qui s'était fait remarquer en 1962, continue de soutenir les espoirs : elle a rapporté 45 millions de couronne en 1963... Depuis quelques années, une évolution se dessine parmi les pêcheurs norvégiens. Autrefois, c'étaient des paysans du littoral qui se transformaient en pêcheurs à l'arrivée des bancs de poissons, puis reprenaient leurs activités rurales. Aujourd'hui, et bien que la pêche côtière soit de loin la plus importante, on montre une tendance à utiliser des bateaux de fort tonnage, faits pour la haute mer, qui permettent de pêcher plus loin entre deux campagnes côtières. Ainsi la pêche devient un métier spécialisé assurant du travail tout au long de l'année... La chasse à la baleine est aujourd'hui sérieusement menacée... La cause en est le massacre intensif des baleines, et en particulier des baleines bleues dès avant la guerre. Il a fallu qu'un accord international, signé en 1946, limite le nombre des prises autorisées chaque année... En fait, ces mesures intéressent surtout les trois flottes les plus importantes : celles du Japon, de la Russie et de la Norvège. Celle-ci, en tout cas, a toujours à portée de harpon les petites baleines croisant au large de ses côtes. Elle en prend 2 à 4 000 chaque année pour la viande et la graisse. Ses produits : des milliers de tonnes d'engrais, d'os, d'extrait de foie et de viande, et d'eau de colle.»

Monique Fougerousse
Norvège - Ed. Rencontre

Les 20 plus grandes villes du monde

1 New York	U.S.A.	11 300 000
2 Tokyo	Japon	10 400 000
3 Londres	Grande-Bretagne	8 200 000
4 Paris	France	7 700 000
5 Buenos Aires	Argentine	7 000 000
6 Changhaï	Chine	6 900 000
7 Los Angeles	U.S.A.	6 500 000
8 Moscou	U.R.S.S.	6 400 000
9 Chicago	U.S.A.	6 000 000
10 Mexico	Mexique	4 700 000
11 Philadelphie	U.S.A.	4 600 000
12 Calcutta	Inde	4 600 000
13 Bombay	Inde	4 500 000
14 Pékin	Chine	4 000 000
15 Léningrad	U.R.S.S.	3 600 000
16 Détroit	U.S.A.	3 500 000
17 Le Caire	Egypte	3 500 000
18 Tien-Tsin	Chine	3 200 000
19 Rio de Janeiro	Brésil	3 200 000
20 Berlin	Allemagne	3 200 000

Les chiffres donnés sont ceux de l'agglomération complète.

(Annuaire des statistiques de l'ONU)

Les religions dans le monde

Protestants	263 740 000
Orthodoxes orientaux	96 740 000
Catholiques	493 580 000
Total des chrétiens	854 020 000
Musulmans	465 237 000
Hindous	408 991 000
Confucianistes	357 855 000
Bouddhistes	167 094 000
Shintoïstes	67 762 000
Taoïstes	52 331 000
Autres	758 951 000
Total des non-chrétiens	2 278 221 000

Total de la population mondiale : 3,5 milliards environ.

(Tiré de « La Vie Protestante », du 22-12-67.)

Ric Berger

Les tours historiques de la Suisse

Volume 1 : la Suisse alémanique, texte français

Le talent d'illustrateur de l'artiste morgien, souvent signalé dans ces colonnes, s'applique cette fois à l'étude de ces éléments caractéristiques du paysage helvétique que sont les tours anciennes¹.

Les maîtres y trouveront, outre une introduction architecturale dont la précision du détail dessiné et du vocabulaire enrichira les leçons sur le Moyen Age, une moisson d'indications géographiques et historiques qui constitue un complément précieux aux illustrations des manuels. Sans compter que certains dessins à la plume, nets, précis, faciles à reproduire au tableau noir ou au stencil, sont d'un effet décoratif fort utile à l'enseignement du dessin.

Encore un titre à retenir pour la bibliothèque de travail, personnelle au maître ou commune aux élèves.

¹ Edition : Sources minérales Henniez-santé, Henniez VD.
Prix de librairie : Fr. 12.—.

Lecture degré moyen

TEXTE

1 Je regardais l'**épave échouée**, qui grandissait à mesure que
 2 j'avais et ressemblait maintenant à une énorme baleine naufragée.
 3 Elle semblait sortir du sol et prenait, sur cette immense
 4 étendue plate et jaune, **des proportions surprenantes**. Je l'atteignis
 5 enfin, après une heure de marche. Elle **gisait** sur le flanc, crevée,
 6 brisée, montrant comme les côtes d'une bête, ses os rompus, ses os de
 7 bois goudronné, percés de clous énormes. Le sable déjà l'avait enva-
 8 hie, entré par toutes les fentes, et il la tenait, la possédait, ne
 9 la lâcherait plus. Elle paraissait avoir pris racine en lui. L'avant
 10 était entré profondément dans cette plage douce et **perfide**, tandis que
 11 l'arrière, relevé, semblait jeter vers le ciel, comme un cri d'appel
 12 désespéré, ces deux mots blancs sur le **bordage** noir : MARIE-JOSEPH.
 13 J'escaladai ce cadavre de navire par le côté le plus bas ;
 14 puis parvenu sur le pont, je pénétraï dans l'intérieur. Le jour, entré
 15 par les **trappes** défoncées et par les fissures des flancs, éclairait
 16 tristement ces sortes de caves longues et sombres, pleines de boiseries
 17 démolies. Il n'y avait plus rien là-dedans que du sable qui servait
 18 de sol à ce souterrain de planches.
 19 Je me mis à prendre des notes sur l'état du bâtiment. Je m'é-
 20 tais assis sur un **baril** vide et brisé, et j'écrivais à la lueur d'une
 21 large fente par où je pouvais apercevoir l'étendue **illimitée** de la
 22 grève. Un **singulier** frisson de froid et de solitude me courait sur la
 23 peau de moment en moment ; et je cessais d'écrire parfois pour écouter
 24 le bruit vague et mystérieux de l'épave : bruit de crabes grattant les
 25 bordages de leurs griffes crochues, bruit de mille bêtes toutes peti-
 26 tes de la mer, installées déjà sur ce mort, et aussi le bruit doux et
 27 régulier du **taret** qui ronge sans cesse, avec son grincement de **vrille**,
 28 toutes les vieilles charpentes, qu'il creuse et dévore.

Guy de Maupassant.

QUESTIONNAIRE DE CONTROLE

Souligne la réponse qui te paraît la meilleure

- 1 **Epave** = rocher énorme tombé d'une falaise - objet abandonné sur un rivage - animal marin qui peut atteindre 10 mètres de longueur - hangar.
- 1 **Grandissait** = car elle sortait peu à peu du sol - car elle venait dans ma direction - car il y avait longtemps qu'elle était là - car je m'en approchais.
- 2 **Naufragée** = échouée - blessée - très vieille - solitaire.
- 4 **Proportions** = formes - dimensions - positions - teintes.
- 7 du bois **goudronné** = pour y faciliter la circulation - car c'est plus joli - parce que le béton était inconnu à cette époque - pour le rendre étanche.
- 7 **l'avait envahie** = car l'épave transportait du sable - le sable y avait été apporté par le vent qui soufflait - le sable y avait pénétré par les déchirures de la coque - elle avait été ensevelie sous un tas de sable.
- 10 une plage **perfide** = dangereuse - sablonneuse - traîtresse - solitaire.
- 12 un cri **désespéré** = effrayé - sans espoir - clair - qui redonne du courage.
- 12 le **bordage** = le cadre - la lisière du bois - partie de la coque - bord d'un écriteau.
- 12 **Marie-Joseph** = nom du propriétaire - nom de la baleine - nom du promeneur - nom de l'épave.
- 15 les **trappes** = portes dans le plancher ou le plafond - pièges à rats ou à souris - fenêtres rondes percées dans la coque d'un bateau - ouvertures d'aération.
- 15 les **fissures** = voici cinq noms : biffe celui qui n'est pas un synonyme : fentes - lézardes - crevasses - soupiraux - gerçures.

- 20 **baril** = petit fût - coffre - ballot de marchandises - petit meuble.
- 21 **illimitée** = ensoleillée - monotone - immense - dont on voit bien les limites.
- 23 **Je cessais d'écrire** = pour réfléchir - pour réchauffer mes doigts raidis - pour observer ces mille petites bêtes - pour écouter vivre l'épave - car je ressentais de la peur.
- 24 le bruit **vague** = doux - inquiétant - indéfinissable - bizarre.
- 27 **vrille** = animal qui ronge le bois - portail mal graissé - outil qui sert à percer - instrument de musique ancien.
Ce récit se passe : dans le désert - sur la berge d'un fleuve - sur la rive du Léman - au bord de l'océan.
Il s'agit vraisemblablement d'une épave : française - allemande - anglaise - italienne.
Quel titre te semble le meilleur ? : Un mystérieux souterrain - Un homme courageux - Promenade sur la plage - Navire naufragé.

A chacun son dû

Dans l' « Educateur » N° 2 du 17 janvier, je me suis attribué abusivement la paternité de « Comment calculer la surface d'un cercle ». Je n'en suis même pas le demi-père : les deux derniers tiers du travail sont l'œuvre de notre collègue Constantin Allaz, qui voudra bien m'excuser.

P. Badoux.

Charbonnier est maître chez lui

... Les autorités scolaires ont le droit et le devoir de contrôler l'école, non seulement l'école primaire, mais l'école à tous les degrés, du primaire au supérieur. Comment ces contrôles s'effectuent aux derniers degrés : nous ne nous permettrons pas de porter un jugement, chacun étant maître chez soi... A l'école primaire, nous avons toujours admis ces contrôles, ces visites et même, nous trouvons que de pareils contacts, échanges de points de vue, conseils ne peuvent que rendre service aux maîtres, partant à l'école en général.

Mais, ne trouvez-vous pas qu'il y aurait quelque chose à changer dans la prise de contact ? Combien de jeunes maîtres et de jeunes maîtresses n'ont-ils pas été surpris et désarçonnés de constater la présence subite d'un personnage adulte parmi ce petit monde des écoliers ? A-t-on heurté à la porte, fermement ou délicatement ? Très difficile à dire, alors que le maître écrivait au tableau noir ou donnait une leçon ou était penché sur le cahier de l'élève au dernier banc ! Eût-on frappé à la porte et attendu que le maître introduisit le visiteur, la prise de contact n'aurait-elle pas été plus cordiale et plus humaine ? Que peut-on réellement faire entre le moment où l'on frappe et celui où l'on ouvre la porte ? Juste reprendre profondément son souffle ! Il

serait si facile d'éviter ces impressions désagréables et nous sommes persuadés que leurs auteurs ne désirent nullement les créer par esprit malveillant.

Mais se sont-ils mis à la place de ceux qu'ils viennent visiter, ont-ils tenu compte de l'effet de surprise, viennent-ils en étranger ou en ami, ont-ils peut-être oublié quelque peu qu'il y a très longtemps, dans leur classe, ils ont ressenti la même impression sans mot dire ? Il est bon que les droits et les devoirs de chacun soient respectés et le MAÎTRE à qui l'on a confié une mission si importante a droit à être « un peu maître chez lui ». On respecte le domicile de chacun, on frappe ou l'on sonne si l'on rend visite à quelqu'un et les règles de civilité sont très précises à ce sujet.

Un aimable rappel, signé de votre main, apposé à votre porte d'école, à hauteur des yeux, agira certainement comme la baguette magique d'une fée.

Ces quelques considérations n'ont qu'un seul but : améliorer encore les bonnes relations qui existent déjà entre les autorités scolaires et le corps enseignant.

Robert Loup

(repris du « Faisceau », organe de l'Association fribourgeoise du corps enseignant)

L'école de l'avenir

Voici l'opinion de Sir Henry Swain, architecte du comté de Nottinghamshire et vice-président de l'Institut royal des architectes britanniques.

L'école de l'avenir sera entièrement construite en éléments préfabriqués, aucun travail n'étant exécuté sur le chantier à l'exception de l'assemblage. Les pièces détachées arriveront dans d'énormes emballages de matière artificielle, absolument terminées et prêtes au montage. Ce mode de faire permettra une architecture « flexible », l'arrangement et les dimensions des locaux pouvant être modifiés en tout temps, même après l'achèvement des travaux.

L'école de l'avenir sera démontable, que cela plaise ou non : une construction si rapidement assemblée, en effet, se

prêtera à un démontage tout aussi rapide. C'est effrayant ce que nous sommes encore emmurés dans la conception des écoles monumentales de l'époque victorienne.

A l'avenir, il sera possible d'envoyer en fabrique pour réparation une pièce du bâtiment endommagée, exactement comme aujourd'hui une pièce d'automobile.

Evidemment, seule la production en masse de telles pièces détachées, conditionnée par une planification à l'échelle nationale de la construction scolaire, pourra abaisser et maintenir le prix de revient à un taux supportable...

Traduit de la nouvelle revue pédagogique « *Betrifft Erziehung* », Verlag J. Betz, Weinheim et Berlin.

SSMD — Société suisse des maîtres de dessin

Exposition « L'expression artistique dans les écoles suisses »
Thème 1968 : L'HOMME

La Société suisse des maîtres de dessin, poursuivant son effort d'information, présente pour la cinquième fois son exposition itinérante « L'expression artistique dans les écoles suisses ». Le thème de cette année est consacré à « L'homme ». Chargée de cette étude, la section lucernoise de la SSMD a trouvé chez ses membres les dessins et peintures formant la base de sa démonstration et les a complétés en choisissant, parmi les très nombreux envois qui lui sont parvenus d'écoles de toute la Suisse, ceux qui lui semblaient le mieux illustrer ses thèses. Il est réjouissant de savoir que cette année la participation romande est particulièrement importante, surtout pour le degré inférieur et le degré moyen.

Le visiteur profane sera d'abord frappé par la qualité des travaux présentés, par l'arabesque des graphismes, par les jeux du noir et du blanc, par le chatolement des couleurs, par la diversité des sujets. Mais plus encore par la profondeur et la poésie d'un grand nombre de ces œuvres.

C'est que la représentation humaine touche l'enfant dans ce qu'il a de plus intime et qu'elle lui permet d'exprimer son expérience personnelle avec une grande sincérité, une forte intensité. Son image de l'homme subit une évolution que tout au long de l'exposition l'on pourra suivre de la petite enfance à l'âge du baccalauréat. Les sources de cette évolution sont expliquées dans le catalogue illustré offert à l'entrée et qui est un guide précieux pour qui veut comprendre le caractère du dessin des enfants.

Cette exposition s'adresse donc aussi au pédagogue (parents ou enseignants) qui y trouvera une source d'enrichissements par la variété des techniques proposées et puis surtout des indications pour mieux connaître le niveau de développement de ses enfants et lui adapter la démarche de son enseignement artistique.

Cette exposition, réalisée grâce au généreux patronage de la Chevron Oil S.A., Bâle, sera présentée à l'Hôtel de Ville d'Yverdon du 12 février au 2 mars 1969, en semaine 8.30-12 h., 14-18 h., le dimanche 10-12 h., 15-18 h. Visites commentées : le jeudi soir de 20-22 h.

Entrée libre.

SSMD

Orthographe, degré supérieur

PRINCIPALES IRRÉGULARITÉS DE CONJUGAISON

I. Règles.

1. Verbes en **ier, yer.**

Les verbes dont le radical est terminé par **i** ou **y**, comme **ni-er, pay-er**, auront nécessairement deux **i** de suite, ou **y** et **i**, chaque fois que la terminaison commence par un **i**, c'est-à-dire aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif.
Ex. : nous **riions**, vous **balayiez**, que vous **criiez**.

2. Verbes en **eler, eter.**

Les verbes en **eler, eter**, comme **appeler, jeter**, doublent le **l** ou le **t** quand la terminaison commence par un **e** muet.
Ex. : il **appelle**, nous **jetterons**.

Exceptions : **déceler, dégeler, geler, harceler, modeler, peler, acheter, épouser, étiqueter, racheter** qui prennent un **é**.
Ex. : il **gèle**, vous **achèterez**.

3. Verbes en **yer**

Les verbes en **yer** comme **payer, appuyer**, changent **y** en **i** chaque fois que la terminaison commence par un **e** muet.
Ex. : je **paie**, nous **appuierons**.

4. Verbes en **éder, érer.**

Les verbes qui ont un **é** fermé à l'avant-dernière syllabe, comme **accéder, protéger, espérer**, changent cet **é** fermé en **è** ouvert quand la terminaison commence par un **e** muet.
Ex. : j'**accède**, tu **protèges**, il **espère**.

Exception : toutefois, au futur simple et au conditionnel présent, on garde le **é** fermé bien que la terminaison commence par un **e** muet.
Ex. : nous **accéderons**, vous **protègerez**, ils **espéreront**.

5. Courir, mourir, quérir...

Courir, mourir, quérir, envoyer, pouvoir, voir et leurs composés prennent deux **r** au futur simple et au conditionnel présent.
Ex. : je **courrai**, nous **enverrons**.

6. Mentir, partir, sentir ...

Mentir, partir, sentir, sortir, se repentir perdent le **t** du radical aux deux premières personnes du singulier du présent de l'indicatif et à l'imparfait singulier.
Ex. : je **mens**, je **pars**, je **sens**, tu **mens**, tu **pars**, tu **sens**.

7. Devoir, mouvoir, croître.

Devoir, mouvoir, croître et leurs composés prennent un circonflexe sur le **u** du participe passé, mais seulement au masculin singulier.
Ex. : **dû, mû, crû** ; due mue, accrue ; dus, mus, accrus.

8. Verbes en **indre** et **soudre**.

Les verbes en **indre** et **soudre** comme **peindre, résoudre**, perdent le **d** aux deux premières personnes du singulier du présent de l'indicatif et à l'imparfait singulier. Ils changent le **d** en **t** à la troisième personne du présent.
Ex. : je **peins**, tu **résous** ; peins, résous : il **peint**, il **résout**.

9. Verbes en **andre, endre, ordre, oudre.**

Les verbes en **andre, endre, ordre, oudre**, comme **répandre, vendre, mordre**, coudre, gardent le **d** dans toute la conjugaison.
Ex. : je **répands**, tu **vends**, il **mord**.

10. Verbes en **aître** et **ôître.**

Les verbes en **aître** et **ôître**, comme **connaître, croître**, prennent circonflexe sur le **i** seulement quand celui-ci est suivi d'un **t**.
Ex. : je **connais**, il **connaît**, nous **croissons**, nous **croissons**.

II. APPLICATION

1. Je me souviens du temps où nous *skitions* avec des douves de tonneau.
2. Pendant que *j'essuierai* la vaisselle, tu *nettoieras* les verres.
3. *Epelle* le nom du fruit que je *pèle*.
4. Vous *répérez* trois fois vos règles avant l'examen.
5. *Courons* nous mettre à l'abri, sinon nous *mourrons* sous les bombes.
6. *Repens-toi*, et ne *mens* plus.
7. Cette antique mécanique a *dû* autrefois être *mue* par la vapeur.
8. Pourquoi *enfrens-tu* le règlement ?
9. Tu *mords* ta lèvre quand tu *couds* à la machine.
10. Tu *connaitrais* ce monsieur, *paraît-il* ?
11. J'ai *crû* trop vite pour mon âge.
12. Avant que la nuit tombe, il faut que nous *liions* ces gerbes et que nous *balayions* la grange.
13. Vous vous *noterez*, si vous *essayez* de nager l'estomac plein.
14. Nous *espérons* que le vent *séchera* nos habits trempés.
15. *Courez* chez monsieur Dupont et vous vous *enquerrez* de sa santé : on m'a dit qu'il *mourrait* bientôt.
16. Tu *pressens* un malheur ? Mais non, ne *crains* rien.
17. Quand *recupèrerai-je* les sommes qui me sont *dues* ?
18. Quand tu *résous* des problèmes difficiles, pourquoi *tords-tu* la bouche ?
19. Je *crois connaître* un endroit qui te *plaira* ; viens avec moi, s'il te *plait*.
20. A partir de 2500 mètres, l'herbe ne *croît* plus.
21. La radioscopie *décèle* une tache au poumon.
22. Toutes choses *concourent* au bien de ceux qui aiment Dieu.
23. Pourquoi *jeins-tu* d'avoir mal à la tête ?
24. Il ne faut pas que vous *oubliez* que vous avez aussi été jeune.
25. On *croit* que rien ne *croît* dans le désert, mais c'est faux.
26. Le sucre se *dissout* mieux dans l'eau chaude que dans l'eau froide.
27. Il faut que vous *envoyiez* un télégramme dès votre arrivée à Londres.
28. Nous *mourrons* contents, disent les parents, si nous *voyions* nos enfants heureux.
29. Le blessé *geint* et se *tord* de douleur.
30. Qui *succédera* au général de Gaulle ?

La bible à l'école, vers un programme romand et œcuménique

Depuis plus d'une année, une **Commission de coordination de l'enseignement religieux** est au travail en Suisse romande. Elle groupe des représentants de toutes les autorités responsables : Départements de l'instruction publique, Eglises réformées, évêchés et vicariats généraux. En plus, la Société romande des Ecoles du dimanche participe aux délibérations car c'est à son instigation que les premiers travaux d'approche ont commencé en 1966 déjà.

Le but des initiateurs était l'**harmonisation des programmes d'enseignement biblique** des Ecoles publiques et des Ecoles du dimanche. Mais dès l'automne 1967, la **recherche d'un programme romand** s'est imposée, et c'est alors que catholiques et protestants se sont mis ensemble à la tâche.

Il a fallu tenir compte de conditions cantonales extrêmement différentes : nombre d'heures d'enseignement, coutumes catéchétiques et conceptions diverses, enseignants laïcs ou ecclésiastiques. Mais l'unanimité s'est faite rapidement sur le choix d'une période favorable à un enseignement biblique généralisé. Il s'agit des **trois années allant de l'âge de 9 à 12 ans**. Une proposition de programme a été élaborée qui permettrait une **vue d'ensemble de l'histoire sainte** par l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament. Un nombre limité de sujets, mais liés par un fil conducteur, couvrent l'histoire biblique d'Abraham à l'apôtre Paul.

Avant 9 ans, comme au-delà de 12 ans, liberté serait laissée aux cantons d'organiser leur enseignement religieux et catéchétique. Cependant des propositions de programme

seront faites par la commission. Des **options** sont prévues afin d'adapter l'enseignement au niveau des divers groupes et classes, voire aux intérêts des élèves et des enseignants.

Ces propositions supposent évidemment le renouvellement du matériel utilisé actuellement. Des **cahiers de travail** sont prévus pour les élèves, de même qu'une **anthologie biblique**, livre de références qui pourrait être utilisé par les deux confessions à l'école comme au catéchisme et à l'école du dimanche. En outre, un **cahier du maître** doit être édité.

Tout cela est à créer, quoique des expériences genevoises puissent fournir une base de départ intéressante. Mais la commission désire qu'une expérimentation soit étendue à la Suisse romande et aux autres confessions. C'est pourquoi la désignation de classes expérimentales a été demandée aux autorités responsables. L'expérience débiterait avec l'année scolaire 1969-1970. Il y a donc lieu d'espérer que l'année prochaine des propositions pour un **programme romand et œcuménique d'enseignement biblique** dans le cadre de l'école publique pourront être soumises aux autorités, en même temps que l'édition du matériel expérimenté.

Les membres de la SPR intéressés par cette recherche peuvent se renseigner auprès des délégués suivants :

M. Girardin, maître à l'Ecole Normale de Delémont.

H. Guye, instituteur à Neuchâtel.

J.-P. Regamey, instituteur à Lausanne, 8, ch. de la Rosière, rédacteur de cette information.



Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La CAISSE-MALADIE qui garantit actuellement plus de 1700 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Elle assure : les frais médicaux et pharmaceutiques ; une indemnité spéciale pour séjour en clinique ; une indemnité journalière différée payable pendant 720 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, 1012 LAUSANNE.
Tél. 23 85 90

PAS DE JEUNESSE FORTE ET SAINTE
SANS LA PRATIQUE DU SPORT

ADRESSEZ-VOUS

AU

SPÉCIALISTE

Notre service de choix



Vacances en Hollande

De nombreux instituteurs hollandais aimeraient louer votre maison ou faire un échange pendant les vacances.

D'autres loueraient leur maison au bord de la mer du Nord ou prendraient des pensionnaires (situation tranquille).
E. Hinlopen, professeur d'anglais, Stetweg 35, Castricum Holland.

Henniez-Lithinée

la boisson
de toute heure

Physique, degré supérieur

PROBLÈMES D'APPLICATION SUR TRAVAIL ET PUISSANCE

1. Un ascenseur pèse 1000 kg. Quel travail accomplit-il quand il monte de 15 m ?
Réponse : 7500 kgm.
2. Même donnée. Il met 10 secondes pour faire ce trajet. Quelle est la puissance fournie par le moteur en kgm/s. ? en CV ?
Réponses : 750 kgm/s. ; 10 CV.
3. Quel travail exige le déplacement d'un véhicule d'une tonne sur une route de 100 mètres dont la pente est de 10% ?
Réponse : 10 000 kgm.
4. Même donnée. Le moteur du véhicule a une puissance de 4 CV. Quel temps lui faudra-t-il pour parcourir ces 100 mètres ?
Réponse : 33 $\frac{1}{3}$ s.
5. Un élève pesant 50 kg monte d'un étage à l'autre en 4 secondes. Quelle est sa puissance en CV ?
Réponse : $\frac{2}{3}$ CV.
6. On désire élever 1000 briques de 2 kg à 10 m de haut. On a le choix entre une grue qui élève une tonne d'un coup et un manœuvre qui peut porter 20 briques par voyage. Quel système exige le moins de travail ?
Réponse : théoriquement, le travail fourni est le même. En réalité, le manœuvre fournit beaucoup plus de travail, parce qu'il doit monter chaque fois son propre poids.
7. Une auto qui pèse pleine 1,5 tonne monte de Vevey (altitude 400 m) à Char-donne (600 m) en 10 minutes. Quelle est la puissance demandée au moteur ?
Réponse : 6 $\frac{2}{3}$ CV.
8. Un camion de 5 tonnes, chargé de 80 sacs de ciment (1 sac = 50 kg), monte de Montreux (altitude 400 m) à Caux (1000 m) en une demi-heure. Quelle est la puissance que doit fournir le moteur ?
Réponse : 40 CV.

PRINCIPE D'ARCHIMÈDE

1. Un garçon fabrique un radeau formé de trois vieux fûts à pétrole de 100 litres chacun, supportant un plancher. Poids total du radeau : 120 kg. Combien d'enfants de 50 kg en moyenne y pourront prendre place sans avoir les pieds mouillés ?
Réponse : 3 enfants.
2. Un ballon de 500 m³ pèse, cordages et nacelle compris, 250 kg. On le gonfle avec du gaz pesant 0,1 gramme par litre. Combien de kilos pourra-t-il emporter au maximum ? (Poids de l'air : 1,3 gramme par litre).
Réponse : 350 kg.
3. Je pèse un caillou dans l'air : 3 kg. Je le pèse dans l'eau : 2 kg. Quel est son volume ? Quelle est sa densité ?
Réponses : 1 dm³ ; 3.
4. Poids d'un corps dans l'air : 500 grammes. Poids du même corps dans l'eau : 200 grammes. Quel serait son poids dans l'alcool ? (Densité de l'alcool : 0,8).
Réponse : 260 grammes.

Histoire, degré moyen

Questionnaire de révision des premiers chapitres de notre livre d'histoire, qui mesure à la fois l'intelligence et les connaissances de l'élève.

Si les phrases 1 et 2 sont justes, tu les copies telles qu'elles sont. Si elles contiennent des erreurs, tu les écris en les corrigeant.

1. Il y a des dizaines d'années, un immense glacier s'étendait sur notre pays ; le sol se couvrit d'herbe puis les glaciers fondirent.
2. Dans ces prairies, des lions y chassèrent puis des rennes, des bisons et des cerfs y vécurent y paître.
3. Classe les huit mots suivants en deux séries de quatre : le chasseur, l'abri, poursuivre, la caverne, explorer, la grotte, le refuge, habile.
a)
b)
4. Recopie les mots suivants en supprimant celui qui ne va pas bien avec les autres : la chasse, la pêche, le crampon, le gibier, la flèche, le harpon.
5. Le feu était précieux aux hommes des cavernes pour trois raisons ; indique-les en complétant les expressions suivantes :
a) pour les aliments,
b) tempéreté
c) pour chasser
6. Remets ensemble, si c'est nécessaire, les mots correspondants :
Un coup de silex — Une pointe de corne — Une hache de javalot — Un manche de poing — Un collier d'ambre.
7. **Nomade** signifie le contraire de **sédentaire**. Place ces deux adjectifs au bon endroit :
a) Les hommes des cavernes étaient
b) Les lacustres étaient
c) Explique pourquoi en quelques phrases.
8. Classe les matières suivantes dans l'ordre où elles ont été utilisées en commençant par la plus ancienne : pierre polie, bronze, fer, pierre taillée.
9. Les peuples énumérés ci-dessous font-ils partie de l'histoire ou de la préhistoire ? : Romains, hommes des cavernes, lacustres, Helvètes.
a) Préhistoire :
b) Histoire :
10. Par quels moyens de transport les Romains pouvaient-ils se rendre le plus rapidement possible de Lousanna à Aventicum ?
11. Représente par des ensembles et sous-ensembles : Gaule (G), Helvétie (H), Aventicum (A), Empire romain (R).

R. Dyens.

L'AVECER

propose à tous pour le printemps 1968 un séjour dans le golfe de Naples à

Piano di Sorrento

Nombreuses possibilités d'excursions :

Capri — Pompéi — Vésuve, etc.

Les automobilistes peuvent rejoindre le groupe sur place.

Prix dès Lausanne Fr. 440.—

S'inscrire au plus tôt (dernier délai 28 février) auprès de M. Hermann Niklaus, maître professionnel, 1099 Peney-le-Jorat.

Tél. (021) 93 40 90.

AUORE école d'institutrices

de jardinières d'enfants
d'éducatrices des petits

Fondée en 1926



Seule à offrir un travail pratique dans ses classes, en rapport direct avec la théorie. Ses méthodes sont le résultat d'une longue expérience.

Jardins d'enfants 3 à 5 ans.

Classes préparatoires 6 à 10 ans.

Techniques modernes.

Toujours à l'avant-garde du progrès.

Dir. : Mme et Mlle Louis, ex. prof.

Ecoles normale et Vinet.

Psychologue dipl. J.S.E.

Rue Aurore 1, Lausanne, tél. 23 83 77.

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Le téléski que vous choisirez...

Les Bioux

vallée de Joux

altitude 1050 m

60 minutes de car depuis Lausanne

45 minutes de car depuis Yverdon

les lundi, mardi, jeudi, vendredi,
l'installation peut être réservée pour une ou plusieurs classes.

Vue générale sur tout le champ de neige,
d'où surveillance aisée.

Conditions : Fr. 3.—
par jour et par élève,
instituteurs et chauffeurs :
gratuit.
A 100 m de l'installation :
assiette-skieur à Fr. 5.—,
service compris.
(Pique-nique autorisé).

Renseignements : Ch. Lanthemann,
prés. Ski-Club Les Bioux,
Tél. 85 53 53 Privé 85 54 03

La Municipalité de Renens met au concours
le poste de

directeur des écoles

Titre exigé : Un des brevets prévus à l'article 95 — chiffres 1, 2, 3 ou 6 — de la loi sur l'instruction publique primaire du 25 mai 1960.

Le cahier des charges peut être consulté ou obtenu au Greffe municipal de Renens.

Délai de postulation : voir Feuille des Avis officiels.

le dessin

édition romande
de ZEICHNEN UND GESTALTEN
dixième année

1

organe de la
SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE DESSIN

Paraît six fois l'an en supplément de l'« EDUCATEUR »

Rédacteur: C.-E. Hausammann
Place Perdtemps 5 1260 Nyon

La jeunesse helvétique a créé les affiches d'Helvetas

Les circonstances étant encore plus défavorables en Suisse romande qu'en Suisse alémanique, la clôture du concours y a été reportée au 15 janvier 1969. C'est donc cette année qu'on verra chez nous les affiches dont il est question ci-dessous.

Ceh.

En octobre passé, lors de la campagne d'automne d'Helvetas, association suisse d'assistance technique (adresse du secrétariat romand: 38, rue Marterey, 1005 Lausanne, téléphone 021 - 23 33 73), le lecteur de ces lignes aura peut-être remarqué l'une ou l'autre des 2450 affiches peintes par des écoliers. C'est un fait unique dans l'histoire de l'affiche suisse qu'autant d'œuvres originales aient été simultanément placardées, et c'est la première fois que l'on met ainsi les enfants à contribution. Le nombre de ces réalisations de grand format (format mondial, 125 X 90 cm) aurait été plus élevé encore si le concours n'avait malheureusement été lancé à la veille des vacances d'été. Seuls les maîtres ayant su d'emblée communiquer leur enthousiasme pour cette cause humanitaire pouvaient

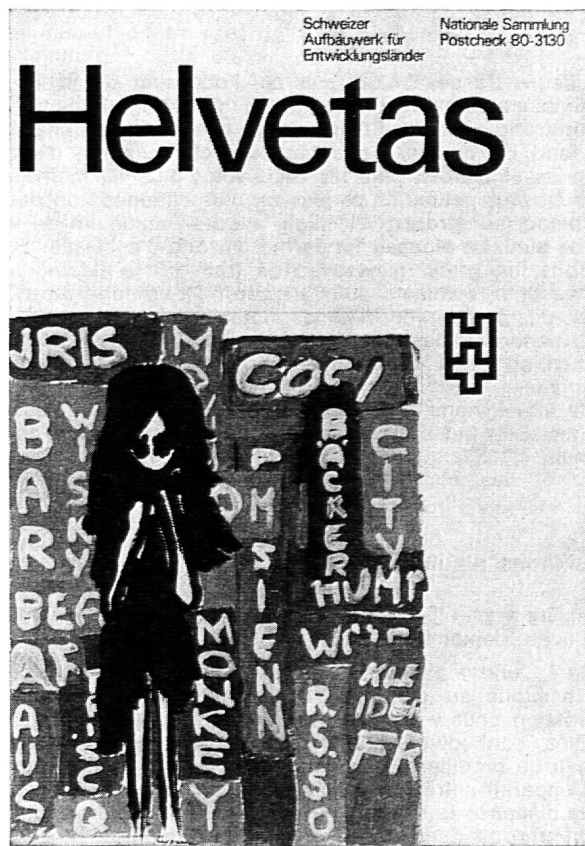
prétendre dans ces conditions réunir des travaux achevés avant la date de clôture fixée à fin septembre.

Un jury présidé par M. W. Lüthy, directeur de la Société générale d'affichage et composé de deux publicitaires, de deux artistes et de deux maîtres de dessin a sélectionné pour une exposition particulière les quarante meilleures de ces affiches. On trouve dans ce choix aussi bien des travaux provenant d'écoles enfantines (5 ans 1/2) que des écoles primaires, secondaires, normales ou professionnelles. Les modes d'expression sont donc très variés. Certaines affiches ne visent qu'à l'information (« un humain sur trois souffre de la faim »), d'autres symbolisent l'assistance ou opposent les nations riches et les démunies, certaines frappent par leur expressionnisme (« mourir de faim »), d'autres par un slogan (« bauen-anbauen-aufbauen »). M. Lüthy, certes l'un des meilleurs connaisseurs de l'affiche en Suisse, a exprimé son enthousiasme pour la qualité offerte par les travaux ainsi réunis et a souhaité que les graphistes suisses sachent trouver là une source de renouveau pour leur inspiration.

Plusieurs membres de la section saint-galloise de la SSMD, instituteurs aussi bien que maîtres spéciaux, avaient



Fillette, école régionale de Hubersdorf SO.



Fillette, école secondaire (primaire supérieure), Saint-Gall.

vu là une occasion extraordinaire de sortir du petit format des travaux habituels et de donner à leurs leçons un caractère pour une fois utilitaire. Ils tiennent à dire à tous leurs collègues qui ont hésité à se lancer dans cette aventure, que vraiment elle en a valu la peine.

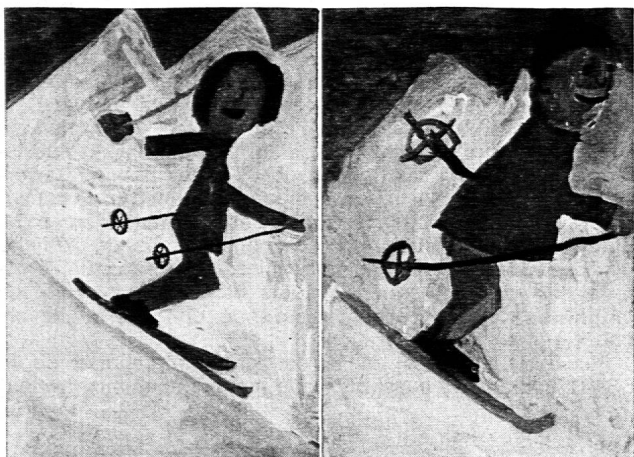
D'après **Fridolin Trueb**, Saint-Gall.

Skieur

Première et deuxième année (6-8 ans)

Gouache, papier format A3, pinceaux N°s 8 et 10.

La leçon de gymnastique, en ce début d'hiver, est consacrée à acquérir souplesse et position correcte en vue du ski, et nos quelques lugeurs participent aussi à ces exercices d'assouplissement rythmique. Après l'analyse du style de quelques « craks » de la descente, on reprend « à sec » divers exercices de virage et de traversée à flanc.



L'heure de dessin qui suit est l'occasion de fixer ces notions en peignant un champion de ski. Pour éviter un blanc trop uniforme et trop dur, on commencera par poser un fond de couleur : des taches rectangulaires, d'abord grandes et claires, puis les recouvrant plus ou moins, de plus en plus petites et de plus en plus chaudes : on passe du blanc jaunâtre au vermillon, avec un minimum de vert ou de bleu. Le pinceau fin permet ensuite d'esquisser avec du gris, en grand mais avec un trait fin, le skieur, puis un ou deux sommets pour suggérer le paysage alpestre. Pour mieux exprimer l'atmosphère froide de l'hiver, on s'en tiendra à des bleus et des verts pour le vêtement, à du bleu aussi pour le ciel. Tout le reste est travaillé de blanc.

Ce travail nous a occupés en tout durant trois à quatre heures. Son but était de recréer un mouvement du corps humain.

Rosmarie Honold, Ellikon-am-Rhein.

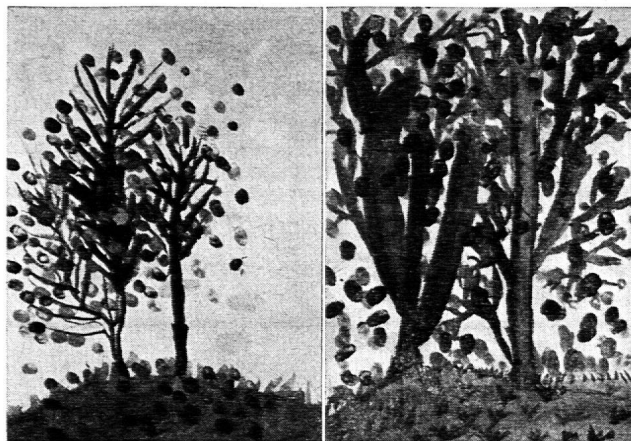
Feuillages d'automne

Première année (6-7 ans)

Gouache, papier bleu clair format C4, pinceau N° 8.

Après une matinée de grisaille automnale, nous nous rassemblons au début de l'après-midi dans la cour de récréation pour y observer les bouquets d'arbres dont les feuilles sont diversement colorées. A l'arrière-plan, le rideau de brouillard se décompose peu à peu. Le bleu du ciel apparaît entre les traînées blanches et bientôt le soleil nous dispense la chaleur quasi estivale de ses rayons.

On croirait assister au déroulement d'un théâtre qu'il nous faut vite tenter de fixer par une peinture. Les doigts humides trempés dans la gouache blanche cherchent à



recréer les lambeaux de brouillard sur le bleu du papier. C'est avec le pinceau que l'on pose tout en bas de la page un morceau de prairie d'où l'on fait jaillir les ramures entremêlées de quelques arbres nus. Le pinceau sert encore à déposer un petit peu d'eau sur les pastilles de jaune, de vermillon, de carmin, de vert et de noir (celui-ci pour mieux permettre d'obtenir des bruns), mais c'est la pulpe du doigt qui puise la couleur dans les godets puis touche le papier (sans frottis) pour poser comme des estampilles les feuilles le long des branchages. Après avoir commencé par les tons les plus clairs, on passe aux plus foncés sans nécessairement se laver le bout du doigt. Il est aussi permis de joncher l'herbe de quelques feuilles tombées ; on en voit peut-être même une en train de voler.

Ce travail portant sur la recherche du rythme réjouit beaucoup les enfants. Il exige nonante minutes environ.

Rosmarie Honold, Ellikon-am-Rhein.

Chevalets muraux

C'est dans les écoles luxembourgeoises que l'on peut voir ces planches à peindre relevables contre le mur. Idée à développer dans nos classes de petits, aussi. On pourrait par exemple la perfectionner en introduisant un rayonnage sous la tablette.



La Bible en images

En proposant aux élèves d'une classe de troisième primaire supérieure (Mädchenskundarklasse) de Kriens la réalisation d'une Bible en images, nous avons plusieurs objectifs :

1. faire réaliser à ces 26 filles, de confessions diverses, une œuvre dans un esprit œcuménique ;
2. ce travail devait constituer pour elles un souvenir significatif de leur dernière année d'école ;
3. tout en renforçant l'esprit de classe, cette entreprise devait leur permettre de constater que quelque chose de grand ne peut se faire qu'en collaboration ;
4. par une approche concertée de l'art religieux (étude de nombreuses reproductions), on visait à atteindre une certaine compréhension de la fresque d'église moderne (visite de l'Eglise Saint-Pie à Meggen).

Les motifs, tous établis au format A5 ont été tirés en sérigraphie à 130 exemplaires. Pour assurer à l'ensemble une unité de fond et de forme, on avait d'une part choisi de les traiter dans le style de la linogravure. D'autre part les sujets ont été choisis en commun. Les filles les moins habiles ont pu alors choisir ceux qu'elles aimeraient interpréter tandis que les plus douées se voyaient ensuite attribuer les compositions les plus difficiles. Chacune pouvait ainsi vouer toute son application et tout son cœur à son travail. Cette œuvre collective a non seulement trouvé des échos flatteurs dans la presse, mais a également retenu l'attention de l'évêque de Bâle.

Max Herzog, Kriens/Horw.



Livre utile

Sont présentés dans cette chronique les ouvrages dont un spécimen servi par l'éditeur nous a permis l'étude.

L'interprétation des dessins d'enfants

Daniel Wildloecher - Editions Dessart, Bruxelles - 3^e édition, 1967.

Ainsi que le laisse entendre son titre, et bien qu'il se termine sur quelques pages intitulées « Dessin et pédagogie », il ne faut pas chercher dans cet ouvrage une méthode d'enseignement. Et pourtant, combien de « méthodes » n'auraient-elles pas besoin de s'en nourrir. C'est pourquoi sa lecture (et sa relecture) nous paraît indispensable à quiconque instruit des enfants. Dans les premières années de scolarité, d'abord, puis jusqu'à cet âge l'enfant est tiraillé entre deux modes d'expression, l'un familier et spontané, l'autre qu'il faut apprendre. Aucun maître, cependant, chargé d'enfants de plus de 11 ans ne devrait non plus l'ignorer, à plus forte raison s'il enseigne lui-même le dessin.

En effet, dans ces 270 pages d'une lecture accessible à tous, l'auteur brosse un large panorama de tout ce que peut recouvrir la notion de « dessin d'enfant ». En jalonnant ce panorama d'analyses et de citations de nombreux auteurs qui, de Luquet à Arno Stern, se sont préoccupés du dessin des enfants, Wildloecher réussit à en tirer une synthèse tout à fait cohérente. Ses propos concernent aussi bien le style et l'évolution des dessins, de la prime enfance jusqu'au stade du réalisme visuel, que les rapports entre dessin et perception, entre dessin et écriture (« De l'image aux signes »), entre dessin et personnalité, entre dessin et inconscient.

Après quatre chapitres de constats, dans le cinquième, Wildloecher se préoccupe encore de ce qu'il nomme « Applications pratiques ». Celles-ci sont subdivisées en trois catégories : tests permettant d'étudier la maturation intellectuelle et la personnalité ; psychothérapie ; et, on l'a vu, pédagogie. Ces dernières pages, guère plus d'une quinzaine — mais de quelle densité — traitent de « La pédagogie par le dessin » et de « La pédagogie du dessin », soulignant par cette distinction une différence trop souvent négligée et, par là, source de contradictions et de mésententes. La citation suivante illustrera bien cette partie de l'ouvrage et servira de conclusion à notre brève analyse.

« Ainsi l'éducation artistique ne vise ni à préserver et prolonger le dessin enfantin, ni à fabriquer des artistes « abstraits » ou « naïfs ». Elle cherche à développer des virtualités qui sans cela risqueraient de s'éteindre avec le goût du dessin. Le langage plastique greffé sur le langage par l'image peut ainsi suivre son chemin chez l'adolescent. Elle ne le mène pas nécessairement vers le métier d'artiste mais lui apporte un moyen d'expression artistique à un âge où l'être humain en a particulièrement besoin. (...) On ne peut donc pas considérer uniquement le dessin d'enfant comme un langage par l'image. Il est avant tout la trace que laisse, derrière soi, le geste graphique : à mesure que se poursuivent le développement psychomoteur et les progrès dans l'organisation perceptive de l'espace, nous voyons cette trace évoluer et caractériser divers styles successifs de dessins. Mais la trace matérielle s'inscrit dans un espace graphique qu'elle contribue à organiser. Ainsi se crée le langage plastique qui repose sur les seules valeurs formelles (lignes, couleurs, ombres). C'est à proprement parler le langage de l'art. »

Ceh.

Communications

Proverbes interprétés par des enfants

Les collègues enseignant à des enfants de 6 à 14 ans qui n'ont pu respecter le délai fixé pour répondre à l'invitation de la Fondation E. Besse de Rome (paru ici-même

le 6.12.68) sont informés qu'ils disposent de quelques jours encore pour la remise des travaux réalisés dans leur classe.

Rappel — Dimensions maximales : 40 cm. de côté. Texte du proverbe figurant sur le dessin ou la peinture en langage enfantin non corrigé. Au verso (en capitales d'imprimerie) : non, prénom, âge de l'élève/nom du maître/type et adresse de l'école. Les travaux sont rendus après l'exposition.

Exposition SSMD : L'Homme

Les deux premières présentations en Suisse romande ont été fixées comme suit :

Yverdon, 11 février au 2 mars 1969, à l'Hôtel de Ville.

Vernissage public : mardi 11.2. à 17 heures.
Heures d'ouverture : 0830-1200 et 1400-1800.

Neuchâtel, 7-24 mars 1969, Centre scolaire des Coteaux.

Pour ne pas manquer cette manifestation d'un haut intérêt, prière de consulter en temps voulu les affiches et circulaires qui donneront toutes précisions utiles, en particulier au sujet des visites commentées et des visites avec des classes.

Exposition SSMD : Le rôle de la non figuration

Présentée du 16 au 30 janvier au Lycée Saint Exupéry de Lyon, elle a été honorée de la visite du Conseil de Suisse qui enthousiasmé par sa tenue et son intérêt a généreusement proposé les locaux du Consulat pour l'organisation des suivantes. Notre collègue M. Roche a personnellement assumé une visite commentée, ce dont la SSMD lui est fort reconnaissante.

Programme de la section vaudoise

Le programme de cette saison de travail a dû être modifié comme suit :

Vendredi 14 mars : Problèmes des déficiences de la perception visuelle par M. le professeur Regamey, exposé suivi de discussion.

Samedi 22 mars (probablement) : Visite des collections de la Fondation Baur à Genève (Musée d'Extrême-Orient).

Vendredi 16 mai : Etude et discussion du programme de dessin des classes de douze à seize ans.

Samedi 7 juin : Visite des collections de la Fondation Abegg à Riggisberg.

Les membres de la Section seront convoqués en temps voulu. Les non-membres intéressés par l'une ou l'autre de ces séances pourront obtenir des renseignements plus précis auprès du secrétaire, M. Georges Mousson, 3 Rosière, 1012 Lausanne.

Bibliothèque de la section vaudoise

Trois nouveaux ouvrages ont été déposés cet hiver au Séminaire pédagogique de l'Enseignement secondaire (attention, nouvelle adresse : 11, route du Signal, 1018 Lausanne) où ils peuvent être consultés et empruntés. Ce sont :

13 **L'intelligence d'après le dessin** — Florence L. Goodenough — Ed. Presses universitaires de France — Paris 1956.

14 **Le dessin, le maître et l'enfant** — J. Mornet — Ed. Armand Colin, collection Bourrellier — Paris 1967.

15 **L'art dans l'éducation** — Auteurs divers — Ed. Les Amis de Sèvres, Centre international d'Etudes pédagogiques — Sèvres 1968.

Dix-neuvième congrès mondial de l'INSEA

Le thème de ce congrès, qui siégera du 7 au 13 août prochain à New York, sera « **Education par l'art, humanisme d'une ère technique** ». En plus des moyens d'expression plastique traditionnels, on traitera du film, moyen d'expression et moyen d'éducation. Les langues officielles seront le français, l'allemand et l'anglais.

Congres INSEA 1969 New York :

Extraits du programme

Jeu 7.8.

Séances plénières — L'homme et l'art : l'art de notre temps / L'homme, l'art et la culture mondiale.

Groupes de discussion — L'influence de l'évolution de l'art sur l'éducation artistique.

Films sur l'éducation artistique.

Vend 8.8.

Séances plénières — L'homme et son milieu : le monde visuel / L'homme et la technique : nouveaux moyens et objectifs.

Groupes de discussion — Le milieu visuel : une nouvelle responsabilité pour l'éducation artistique / Nouveaux matériaux, procédés et formes dans l'éducation artistique / Le film et l'art.

Films sur l'éducation artistique et sur l'art.

Samedi 9.8.

Groupes de discussion — Les arts artisanaux dans l'éducation artistique / L'éducation artistique dans les pays en voie de développement / Nouvelles considérations du processus créateur / Réévaluation des principes de l'éducation artistique.

Films : Matériaux et procédés dans l'éducation artistique.

Lundi 11.8.

Séance plénière — L'homme et la science : recherche et maîtrise. Groupes de discussion — Innovations dans l'éducation artistique / Formation artistique des enseignants / Le musée d'art, auxiliaire de l'éducation.

Films : Méthodes d'enseignement dans l'éducation artistique / Films expérimentaux.

Mardi 12.8.

Groupes de discussion — La recherche dans l'éducation artistique / L'art dans un programme d'humanités / L'éducation esthétique / La relation entre l'art et l'éducation.

Films : films faits par des élèves d'écoles primaires et secondaires / Le film en tant qu'œuvre d'art.

Mercredi 13.8.

Séance plénière.

L'homme, l'art et l'esprit de l'homme.

En outre : exposition de matériaux et livres pour l'éducation artistique ; projection permanente de diapositives de dessins d'enfants ; visites de musées.

Visa et vaccinations : se renseigner à temps auprès de l'ambassade des USA à Berne.

Frais — Finance de participation : membres INSEA \$ 15.— ; non membres \$ 19.— ; étudiants \$ 10.— ; accompagnants \$ 12.—. Chambres (sans repas) : un lit \$ 10.— ; 2 lits \$ 15.—.

Pour tous renseignements plus précis, s'adresser directement aux responsables de l'organisation :

National Art Education Association, 1201 Sixteenth Street, N.W. Washington, D.C. 20036.

Le dessin

Ce bulletin vit de l'apport des membres de la SSMD : le rédacteur souhaite recevoir prochainement plusieurs textes romands ou tessinois, qu'ils concernent le sujet de la prochaine exposition Voies et moyens de transport, ou un autre sujet. Les dessins et peintures prêtés pour l'illustration de ces articles sont rendus après clichage.
Ceh.

névralgie
refroidissements
maux de tête
rhumatisme
lumbago sciatique

prenez **KAFA** poudre ou comprimés
soulage rapidement

Pour la rentrée scolaire
fin juillet 1969, le

COLLEGE SUISSE de BOGOTA

de 1000 élèves environ et 55 professeurs dont 26 Suisses

met au concours les postes suivants :
(enseignement en français)

1-2 Jardinières d'enfants

- 5 **Institutrices** (la préférence sera accordée aux candidats ayant pratique de l'enseignement Cuisinaire)
- 1 **Instituteur** spécialisé en dessin et travaux manuels (ou professeur de dessin)
- 1 **Maître secondaire** pour enseigner français et géographie
- 1 **Maître secondaire** pour enseigner français et histoire
- 1 **Maître secondaire** pour mathématiques inférieures

Les candidats sont priés
d'envoyer leurs offres de service accompagnées d'un curriculum
vitae, d'une photo et d'une photocopie de leurs certificats à :

M. Félix Reichlen, recteur titulaire du Collège, Haslerstr. 21, Berne
Contrats de trois ans — Voyage payé — Bon climat

République et Canton de Genève

Département de l'instruction publique

Etudes pédagogiques de l'enseignement secondaire

Ces études, organisées par la direction générale de l'enseignement secondaire, sont ouvertes aux gradués de l'Université de Genève, aux diplômés d'une école polytechnique suisse, ainsi qu'aux porteurs d'un titre équivalent.

Elles comprennent

- une année de formation pédagogique (suppléance de 8 à 10 heures, stage dans les écoles, études théoriques et pratiques) et une année d'application (suppléance dirigée dans les écoles secondaires).

Le certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire, nécessaire pour la nomination dans l'enseignement secondaire genevois, est délivré aux candidats qui ont réussi ces études.

La première année, les candidats reçoivent un traitement fixe ; la deuxième année, leur rétribution correspond à la suppléance dont ils sont chargés.

Les inscriptions pour l'année scolaire 1969-1970 doivent parvenir à l'adresse ci-dessous entre le 3 et le 29 mars 1969.

Pour tout renseignement s'adresser aux :

**Etudes pédagogiques de l'enseignement secondaire,
16, chemin du Bouchet, 1211 Genève 19, téléphone 34 81 25.**

Le conseiller d'Etat chargé
du Département de l'instruction publique :
André Chavanne

Pour favoriser efficacement l'épargne

l'Union Vaudoise du Crédit

sert

sur ses livrets nominatifs **3 ³/₄ ‰**

sur ses livrets au porteur **3 ¹/₂ ‰**

Siège social :

LAUSANNE Rue Pépinet 1

19 agences dans le canton

**Ce que le
pédagogue
aime
trouver
au
restaurant!**



De la tranquillité. Les DSR sont conçus pour recevoir leurs hôtes dans une ambiance familiale.

Des prix agréables. Les DSR vous offrent des menus complets aux prix exacts (prix dès Fr. 3.50).

Des menus copieux. Dans les DSR vous recevez encore la garniture des menus et le pain à volonté.

Des boissons saines. Pour ménager la santé de ses hôtes, les DSR servent uniquement des jus de fruits savoureux, et des bières EX. Et, bien sûr, des thés, des cafés et des chocolats de premier choix.

Lors de vos prochaines courses d'école, inscrivez DSR à votre programme. Notre secrétariat central vous renseigne sur nos conditions avantageuses.

**Martigny - Lausanne - Le Locle - Montreux
Neuchâtel - Renens**

MORGES, 23, rue Centrale, tél (021) 71 36 24



Nous cherchons des

acquisiteurs d'annonces

pour les deux services de publicité de

L'Éducateur

et du

Crapaud à lunettes

Possibilité de travailler pour les deux hebdomadaires ensemble ou séparément. Travail indépendant, bien rétribué. Matériel de propagande mis à disposition.

Pour renseignements et conditions, prière de s'adresser à l'**IMPRIMERIE CORBAZ S.A.** (département publicité), avenue des Planches 22, **1820 MONTREUX** Tél. (021) 62 47 62.